

---

## Auvergne, Velay et Royaume d'Arles : éléments pour une révision de la géographie relationnelle auvergnate au Moyen Âge

Jean-Luc Fray

---

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/3152>

ISSN : 2275-2129

**Éditeur**

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juin 2002

ISBN : 2-84516-188-3

ISSN : 1266-6726

**Référence électronique**

Jean-Luc Fray, « Auvergne, Velay et Royaume d'Arles : éléments pour une révision de la géographie relationnelle auvergnate au Moyen Âge », *Siècles* [En ligne], 15 | 2002, mis en ligne le 07 avril 2017, consulté le 04 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/3152>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 janvier 2018.

Tous droits réservés

---

# Auvergne, Velay et Royaume d'Arles : éléments pour une révision de la géographie relationnelle auvergnate au Moyen Âge

Jean-Luc Fray

---

- 1 Le thème de l'isolement du Massif central est ancré dans le regard porté de nos jours sur cette région, tant par les autres que par les habitants eux-mêmes ou par les politiques ; par ailleurs, les analyses des « *aménageurs du territoire* » comme les actions politiques de « *désenclavement* » ont longtemps privilégié l'axe nord-sud, envisagé a priori comme seul structurant. Or, il n'en fut pas toujours ainsi et l'histoire montre que d'autres époques ont pu promouvoir d'autres axes de relation.
- 2 De fait, l'image des hautes terres désertées et enclavées relève de la légende pour le Moyen Âge et une grande partie de l'époque moderne car, tant que l'essentiel du trafic des marchandises était réalisé par portage (à dos d'homme ou de mule), ou encore à la descente des rivières sur des radeaux, la voie régordane (de Paris aux villes du Languedoc) et les cours de l'Allier, de la Dore et de la Loire conservaient leurs chances ; c'est le passage, au cours des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles, au roulage et – plus tard – au transport des voyageurs en voiture, puis en chemin de fer qui a ruiné la route d'Auvergne, en raison des trop fortes pentes, en particulier à la retombée méridionale et orientale du Massif<sup>1</sup>...
- 3 Mais les exemples donnés précédemment montrent une autre tendance lourde de l'historiographie régionale, celle qui, à partir de données paraissant incontestables (considération de géographie physique insistant sur les Limagnes, orientation des axes de circulation fluviale et de la grande route royale, observation cartographique « *orientée* » du semis des villes et lieux centraux) privilégie dans l'analyse de l'histoire de l'Auvergne et de ses marges – de façon qui nous semble bien trop exclusive – le rapport nord-sud : cela est vrai de la linguistique historique, à la recherche des anciennes limites et des transitions entre parlers d'oïl et parlers d'oc<sup>2</sup>. Mais aussi des historiens du droit

(obnubilés par la limite du droit écrit et du droit « *coutumier* ») ou du droit canon<sup>3</sup>, des historiens de l'art et des historiens tout court, s'interrogeant sur la pénétration de l'influence royale (et de l'art gothique) à partir de la conquête philippine du début du XIII<sup>ème</sup> siècle<sup>4</sup>...

- 4 Si l'on veut bien envisager toutes les directions de l'espace et toutes les sources disponibles, le tableau devient un peu plus varié : ainsi, lorsque l'on évoque l'irruption aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles des « *hommes du nord* » dans une Auvergne jusque-là très « *aquitaine* », voire présentée comme « *marquée par la romanité* » (Christian Laurenson), il convient de ne pas se limiter aux seules incursions royales (Louis VI en 1122 et 1125, Louis VII en 1138 et 1162, Philippe-Auguste en 1187, puis 1213) : dès le XII<sup>ème</sup> siècle, à partir du Sancerrois, les comtes de Champagne-Blois mènent une politique féodale active en Bourbonnais et réussissent à se faire inféoder les forteresses d'Ainay, Hérisson et Huriel ; on peut à bon droit les suspecter d'être à l'origine de la réimplantation de communautés juives en Bourbonnais à partir des années 1230, ce qui rejeterait plus loin vers le sud la zone d'influence des communautés juives méridionales<sup>5</sup>... Pour ce qui regarde les relations commerciales, les marchands d'Aurillac disposent à Provins, dès 1202, d'une écurie et d'un entrepôt<sup>6</sup>.
- 5 Dans le troisième tiers du XII<sup>ème</sup> siècle, le comte d'Auvergne Robert IV († 1194) épouse Mahaut de Bourgogne, fille du duc Eudes II et de Marie de Champagne ; l'alliance est valorisante au point que, fille de duc, Mahaut est souvent mentionnée dans les sources comme « *duchesse d'Auvergne* ». Les comtes n'étaient pas les premiers à se tourner vers la Bourgogne : dès le milieu du XII<sup>ème</sup> siècle, dans la famille vassale des Thiers, le vicomte Guy VI épousait Clémence de Courtenay, elle-même fille de Pierre, fils cadet du roi Louis VI, tandis que sa sœur Agnès, dame de Montpensier, épousait en premières noces Raymond de Bourgogne – frère du duc Eudes II, dont Robert IV était le gendre – puis Humbert IV, sire de Beaujeu († 1189). De son côté Béraud VII de Mercœur épousait vers 1175 Alix de Bourgogne, fille du duc Hugues III (1162-1192) et Faucon II de Jaligny, sire de Montgascon, Isabelle de Melo, d'une famille seigneuriale du Beauvaisis également implantée dans l'Auxerrois... Le duché capétien de Bourgogne était donc, lui aussi, une direction non négligeable du spectre relationnel des comtes et sires auvergnats.
- 6 Des enfants de Robert IV et Mahaut, nous ne savons à qui fut marié le comte Guillaume IX (extrême fin du XII<sup>ème</sup> siècle) ; leur fille Marie, en épousant un La Tour du Pin accentuait l'ouverture vers le Dauphiné d'Empire, déjà traditionnelle, on le verra, dans la maison d'Auvergne. Mais il est difficile de ne pas voir l'influence de la puissance du lignage ducal bourguignon dans le nom du second fils et futur comte (v. 1200-v. 1230) Guy II, comme dans la première dignité ecclésiastique revêtue par son frère Robert (doyen du chapitre cathédral d'Autun avant de devenir en 1195 évêque de Clermont, puis archevêque de Lyon en 1227). Guy, plus modestement marié (c'était un cadet), donnait à son tour le prénom bourguignon de Hugues à son second fils.
- 7 Mais c'est ici sur les relations tissées entre l'Auvergne (et secondairement le Velay, dont on peut se demander s'il a pu parfois servir de relais) et les terres du « *Royaume de Bourgogne* » ou « *Royaume d'Arles* » que l'on voudrait désormais insister...
- 8 Le sujet avait déjà, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, suscité l'intérêt du magistrat et érudit Marcellin Boudet qui, conseiller à la cour d'appel de Grenoble et reçu en 1898 à l'Académie delphinale, y prononça une conférence solennelle sur : « *L'Auvergne en Dauphiné, le Dauphiné en Auvergne* »<sup>7</sup>. Il nous semble cependant que l'étude de Boudet, d'une grande précision, procède beaucoup par accumulation de données anecdotiques,

parfois aux limites du hors-sujet ; le cadre mondain de la prestation permettait, il est vrai, que fussent prises quelques libertés avec les exigences académiques ; de surcroît, Boudet s'est limité, en arguant de la fidélité aux deux « *petites patries* », aux relations de l'Auvergne avec le seul Dauphiné de Viennois, alors qu'il nous semble qu'il faut envisager l'ensemble de l'espace entre Rhône et Alpes et replacer l'étude dans le cadre plus large des relations entre les marges orientales du royaume de France des XI<sup>ème</sup>, XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles (Auvergne, Velay, Forez) et les « *Terres d'Empire* »...

- 9 Issu de la recomposition d'anciens territoires de la *Francia media* – des confins méridionaux de la Lorraine aux rivages de la Méditerranée, entre Massif central et arc alpin – au profit des rois welfs de Haute-Bourgogne, le « *royaume de Bourgogne* » ou « *royaume d'Arles* » s'est trouvé uni à partir de 1032 aux destinées de l'Empire.
- 10 Des liens forts ont ainsi été tissés jusqu'à la Querelle des Investitures entre les archevêques de Lyon et de Vienne, les principaux princes laïcs (comtes de Bourgogne, de Savoie, de Viennois, comtes et marquis de Provence...<sup>8</sup>) et le roi-empereur. S'ils se distendent alors, plusieurs des sièges épiscopaux du royaume de Bourgogne étant conquis par des « *grégoriens* », le pouvoir impérial – représenté par un « *recteur* », ainsi le souabe Berthold de Zähringen au milieu du XII<sup>ème</sup> siècle – fait un retour en force avec les Staufen Conrad III (1138-1152) et surtout Frédéric I<sup>er</sup> « *Barberousse* » (1152-1190) ; ce dernier, époux depuis 1156 de l'héritière de la Comté de Bourgogne, se fait couronner à Arles en juillet 1178 et son épouse à Vienne.
- 11 Les difficultés des derniers Staufen – peu présents entre Rhône et Alpes – et le « *Grand Interrègne* » (1250-1273) affaiblissent définitivement la suzeraineté impériale – qui demeure cependant, nominalement – et favorisent les entreprises des rois de France, suzerains des comtes de Forez depuis le milieu du XII<sup>ème</sup> siècle et maîtres de l'Auvergne et du Languedoc depuis les premières décennies du XIII<sup>ème</sup>. Philippe III prend ainsi les Lyonnais sous sa protection en 1271 ; l'archevêque Pierre de Tarentaise fait hommage au roi en 1272 ; Philippe le Bel nomme un « *gardiateur* » royal à Lyon en 1292 et annexe la ville au royaume en 1307-1308.
- 12 Les rapports de l'Auvergne avec Lyon et le Lyonnais semblent curieusement ténus et épisodiques. Pourtant, si Lyon même – jusqu'en 1307 – et la moitié orientale de l'archidiocèse sont en royaume de Bourgogne, la totalité des suffragants de la métropole lyonnaise ont leur siège dans le royaume de France ; de surcroît, l'archidiocèse étend son territoire propre jusqu'aux monts du Forez, jouxtant le diocèse arverne sur près de 80 kilomètres ; enfin, de nombreuses paroisses dépendent de la collation de l'archevêque ou du chapitre cathédral lyonnais jusqu'au plus près de cette frontière<sup>9</sup>. Il est vrai que, depuis l'accord de 1173, l'archevêque est, comme seigneur temporel, écarté de la partie la plus occidentale de son diocèse par la seigneurie rivale et désormais territorialement compacte des comtes de Forez<sup>10</sup>.
- 13 Au titre des promotions d'Auvergnats au siège de saint Irénée, on ne pourra guère citer que le cas – haut placé chronologiquement – des deux Amblards sous Louis d'Outremer et Lothaire puis, bien plus tard, le pontificat d'Héraclé de Montboisier, ancien prévôt de Brioude, archidiacre de Lyon et archevêque de 1153 à 1163, fidèle soutien de Frédéric Barberousse<sup>11</sup> ; le passage en 1227, de Robert d'Auvergne, évêque de Clermont depuis 1196, au siège lyonnais<sup>12</sup> ; par deux fois enfin (en 1235 et 1236), la papauté confiera à l'évêque de Clermont Hugues de la Tour, d'origine dauphinoise, le soin de remettre en son nom le *pallium* aux archevêques Raoul de la Roche-Aymon, d'une famille de petite noblesse bourbonnaise, et Aymeric Guery<sup>13</sup>.

- 14 Le bilan est également bien mince en ce qui regarde les possessions temporelles des abbayes lyonnaises sur le versant auvergnat des « *Monts du couchant* » : seuls pourraient être mentionnés ici le prieuré de Saint-Clément de Vallorgue, dépendance de l'abbaye de Savigny, et la cure de Sauvessanges, au diocèse du Puy, à la collation du chambrier de cette même abbaye<sup>14</sup>. Dans l'autre sens, La Chaise-Dieu ne possédait guère que deux ou trois paroisses du Jarez et le prieuré de Crémeaux en Roannais<sup>15</sup>. À tous égards, la frontière des provinces ecclésiastiques de Bourges et Lyon paraît donc presque imperméable. Rien ne permet non plus de penser que la progression de l'influence royale en Lyonnais ait pu intensifier les rapports avec l'Auvergne ; quant à l'influence économique de Lyon, elle ne se manifeste guère avant le XV<sup>ème</sup> siècle.
- 15 Entre l'Auvergne et les autres terres d'Empire du royaume d'Arles (Dauphiné de Viennois, Valentinois, Savoie) en revanche, les relations sont denses et anciennes, comme en témoignent à de plus hautes époques la fondation à la fin du X<sup>ème</sup> siècle par l'Auvergnat Hugues de Montboissier du prieuré de Saint-Michel de la Cluse (Chiusa) en Piémont.
- 16 De même, l'abbaye d'Aurillac disposait des paroisses et prieurés d'Aouste, Saillans (Saint-Géraud), Barnave et Beaurières (Saint-Pierre), le long de la vallée de la Drôme<sup>16</sup>, et de trois autres maisons à Aspres-sur-Buech (Saint-Géraud), Saint-Géraud de la Rovièrre et Saint-Marcellin d'Embrun<sup>17</sup>, cet ensemble de possessions aurillacoises<sup>18</sup> étant disposé en chapelet sur la route qui, du Puy, peut mener par le col de Cabre, Gap, Embrun et Le Queyras vers Saluces et le Piémont. Du monastère vellave de Saint-Chaffre du Monastier relevaient – par la faveur des comtes de Valentinois, de Viennois et de Savoie – une cinquantaine de prieurés-cures disséminés dans le Valentinois et le Diois, dans les massifs de l'Oisans et de la Chartreuse et en Grésivaudan (prieuré Saint-Robert de Cornillon et église Saint-Laurent de Grenoble), en Savoie et jusqu'en Piémont et Lombardie<sup>19</sup>.
- 17 À l'inverse, l'abbaye piémontaise de Saint-Michel de la Cluse était possessionnée en Auvergne (prieuré de Cunlhat) et même en Bourbonnais<sup>20</sup>, tandis que le prieuré Sainte-Madeleine de Rivière-l'Évêque (Ardes-sur-Couze) fut donné vers 1165 par l'évêque de Clermont Étienne VI aux chanoines réguliers de Saint-Laurent d'Oulx (Piémont) – dont l'abbaye abritait le tombeau de son père Odilon de Mercœur – avant de devenir (1240) une commanderie dépendant des Hospitaliers de Chaumont (province de Turin)<sup>21</sup>. Mais les liens unissant la famille de Mercœur aux contrées cisalpines et transalpines étaient plus anciens : le père d'Odilon de Mercœur (abbé de Cluny de 994 à 1049) n'était-il pas l'époux d'une Gerberge, de la famille des vicomtes et des archevêques de Vienne ? Par l'annexion du royaume de Bourgogne à l'Empire en 1032, l'Auvergnat Odilon et son neveu homonyme étaient devenus, le premier conseiller, le second vassal de l'empereur-roi Conrad II « *le Pacifique* », le premier des souverains saliens.
- 18 Quelques Auvergnats accédèrent aux sièges épiscopaux du royaume de Bourgogne : Hugues (1053-1132), d'origine dauphinoise, mais ancien moine de La Chaise-Dieu, puis chanoine de Valence et évêque de Grenoble de 1080 à 1132, participa à la fondation de la Grande-Chartreuse et, d'après la *Vie de saint Hugues*, c'est sur un terrain donné par l'abbé de La Chaise Séguin de l'Escotay que s'installèrent les laïcs destinés à devenir frères convers de la première communauté cartusienne<sup>22</sup>. Lorsque l'ancienne abbaye bénédictine de Chanteuges devient en 1137 prieuré de La Chaise-Dieu, la reconstruction de l'abbatiale permit d'évoquer, par le décor de l'un des chapiteaux de la nef, la légende de saint Marcellin, évêque d'Embrun, patron du prieuré, apaisant la tempête<sup>23</sup>. Robert, lui aussi moine de La Chaise-Dieu, devenu archevêque de Vienne, obtint en 1184 de Frédéric Barberousse une charte de protection pour tous les biens que son abbaye d'origine

possédait dans la province ecclésiastique dont il avait désormais la responsabilité. Dalmas de Cusse, abbé de La Chaise-Dieu en 1187 et élu évêque de Valence, sollicite de Jean, évêque de Grenoble, la confirmation de l'acte précédent<sup>24</sup>. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, Guy († 1279), fils du comte d'Auvergne Guillaume X, est chanoine puis archevêque de Vienne (1267-1279).

- 19 On remarque donc le rôle éminent joué par la communauté casadéenne (fondée au milieu du XI<sup>ème</sup> siècle) dans ces relations « *dauphinoises* ». De fait, le monastère livradois est largement possessionné au-delà du Rhône et de la Saône, jusqu'en Comté de Bourgogne (Faverney<sup>25</sup>), dans le Vivarais viennois (prieuré de Colombier<sup>26</sup>) et plus loin encore en Italie (Frassinone, Borzone, prieuré de Monte Piloso dans le diocèse de Monopoli près de Naples<sup>27</sup>).
- 20 Il apparaît donc que les possessions de La Chaise-Dieu au cœur de la Chartreuse sont comme cernées par celles du Monastier Saint-Chaffre, telles que les a soigneusement identifiées Marcellin Boudet<sup>28</sup>. Ainsi se dessine, en plein cœur du Dauphiné, un modèle de possessions ecclésiastiques auvergnates et vellaves remontant aux premières décennies du XI<sup>ème</sup> siècle, tandis qu'Aurillac représente plutôt un modèle d'implantation linéaire. Si les dépendances de Saint-Chaffre proviennent de dons identifiés de la part de l'aristocratie régionale, nous ne savons comment La Chaise-Dieu et Aurillac ont pu entrer en possession de leurs domaines alpins. À tout le moins, cette concentration étonnante plaide pour le rayonnement spirituel des abbayes auvergnates et vellaves au-delà du Rhône<sup>29</sup> et suppose également d'intenses relations entre elles et l'Italie.
- 21 Un siècle plus tard, chez les Cisterciens, la géographie des filiations fonctionnera en sens inverse, du Dauphiné de Viennois vers le Vivarais et l'Auvergne : Bonnevaux, septième fille de Cîteaux, est ainsi la mère de Mazan (1119) et de Montpeyroux (1126), cette dernière donnant naissance à son tour à Bellaigue<sup>30</sup>.
- 22 Mais la plus belle manifestation de liens établis entre l'Auvergne et les pays du « *Royaume d'Arles* » se trouve dans l'apparition du terme de « *Dauphin* », accolé au nom des membres de la branche aînée des comtes d'Auvergne à partir de Robert [IV] dit « *Dauphin* », comte de Clermont de 1169 à 1234. La forme onomastique nouvelle est d'abord prénom, puis patronyme, enfin titre et l'évolution trouve son aboutissement dans l'apparition du terme de « *Dauphiné* » (d'Auvergne) dans le testament de Robert III en 1302.
- 23 L'apparition du « *dauphin* » est à mettre en relation avec l'alliance matrimoniale conclue au XII<sup>ème</sup> siècle avec la famille d'Albon, détentrice du Viennois et, plus tard, du Forez : Robert III (comte d'Auvergne de 1136 à 1145/1147), grand-père de Robert Dauphin, avait épousé Marchise d'Albon, fille de Guigues IV, comte de Vienne, d'Albon et de Grésivaudan, le premier de sa dynastie à porter, à partir des années 1110, le surnom de « *dauphin* » ; c'est à cette alliance que les dauphins d'Auvergne durent de posséder jusqu'en 1226 les châteaux et mandements de Voreppe et Varacieux, aux portes du Grésivaudan<sup>31</sup>.
- 24 Robert III est le premier comte auvergnat à adopter l'emblème du dauphin sur son sceau. Le sens de cette « *translation héraldique* »<sup>32</sup> montre l'influence des grandes familles du royaume de Bourgogne sur la France centrale : au XIII<sup>ème</sup> siècle, le prénom Guy/ Guigues se trouve utilisé à la fois par les dynastes laïcs du Forez, du Dauphiné de Viennois et d'Auvergne ; le Forez paraît encore mal intégré au royaume de France jusqu'au milieu du XII<sup>ème</sup> siècle et sa dynastie comtale est une branche cadette des comtes de Vienne de la dynastie d'Albon<sup>33</sup>. À l'inverse, il semble que le passage du terme « *dauphin* » du statut de

surnom à celui de titre féodal soit plus précoce en Auvergne (le premier « *dauphin d'Auvergne* » en titre est Robert II, 1262-1282) qu'en Dauphiné de Viennois, où le premier à avoir introduit cet usage pourrait être Humbert I<sup>er</sup> en 1281, comme époux d'Anne Dauphin d'Albon.

- 25 À la génération suivante, c'est dans la branche cadette, celle des comtes d'Auvergne, que se manifeste l'influence dauphinoise : une fille de Robert IV et de Mahaut de Bourgogne épouse, probablement dans les dernières années du XII<sup>ème</sup> siècle, Albert de la Tour du Pin ; d'eux naîtront Hugues, évêque de Clermont de 1227 à 1249, et Albert III, père de Guy, évêque de Clermont de 1250 à 1286. Or, lorsqu'en décembre 1291, Aymard, sire de Clermont (en Dauphiné<sup>34</sup>), s'allie au comte de Savoie contre le Dauphin de Viennois, il excepte de l'hommage prêté la fidélité due à l'archevêque et au chapitre de Vienne, mais aussi à l'évêque de Clermont en Auvergne. Le titulaire du siège de saint Austremoine était alors Aymar de Cros ; on ne s'explique pas clairement à quel titre il pouvait exercer des droits féodaux en Dauphiné, peut-être comme successeur d'Hugues et Guy de la Tour.
- 26 Faut-il rattacher aussi aux liens familiaux entre les divers « *dauphins* » le fait que la charte accordée vers 1196 aux Montferrandais par la comtesse G. et son fils Guillaume – elle-même inspirée par les coutumes du Puy et de Montpellier – a servi de modèle non seulement en Auvergne (Besse, Olliergues, Le Cendre), mais aussi en Forez (Saint-Bonnet-le-Château, Montbrison) et jusqu'en Dauphiné de Viennois (Saint-Vallier en 1204)<sup>35</sup> ? Ou faut-il penser plus tôt que Saint-Bonnet et Saint-Vallier se trouvent situés sur l'une des routes d'accès à la moyenne vallée du Rhône ?
- 27 L'influence dauphinoise se manifeste à nouveau fortement à la fin du XIII<sup>ème</sup> et au début du XIV<sup>ème</sup> siècle en Auvergne, Forez et Velay : le comte de Forez Jean I<sup>er</sup> prêche hommage au Dauphin Guigues VIII en 1326 pour neuf châteaux du Forez et conclut avec lui une alliance contre tous, dont il exclut cependant à la fois le comte de Clermont, le roi de France et l'empereur<sup>36</sup>. De son côté, le dauphin d'Auvergne Robert III fait épouser peu avant 1316 à son fils Jean la fille d'Aymard, comte de Poitiers, Valentinois et Diois<sup>37</sup>. Quant à Mathilde, fille de feu Robert VII, comte d'Auvergne et de Boulogne, elle épouse en 1334 Amédée III, comte de Genève<sup>38</sup>.
- 28 Sur un tout autre plan, nous ne savons à quel événement et quelle époque remonte le fait que le Dauphin Humbert I<sup>er</sup> et sa femme Anne prêtèrent en 1282 hommage à l'évêque et au chapitre de Notre-Dame du Puy, en raison du canonat et de la prébende de quinze livres piémontaises dont le Dauphin jouissait sur la chapelle Saint-Michel. Le texte de l'hommage rappelle également l'obligation faite à l'évêque et au chapitre de recevoir le prince et son épouse en procession lorsqu'ils viennent au Puy et de les sustenter pendant un jour plein<sup>39</sup>.
- 29 Or, il se trouve que les administrateurs de l'Hôtel-Dieu du Puy étaient, à l'extrême fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, maîtres de quatre hôpitaux situés, le premier – Saint-Agrève dans le diocèse de Viviers (attesté avant 1293) – sur la route du Puy à Valence, les trois autres échelonnés le long de la route conduisant du Velay à la capitale delphinale : Tullins et Charpenay, près d'Izeaux (avant 1273), Saint-Étienne-de-Saint-Geoires (avant 1320) ; les textes nous montrent le bailli delphinal du Viennois intervenant en faveur de l'Hôtel-Dieu ponot et de ses dépendances d'outre-Rhône<sup>40</sup>.
- 30 C'est l'influence royale et la volonté de faire basculer le Dauphiné de Viennois dans le camp capétien qui expliquent la politique de séduction menée par Philippe [V] à l'égard du Dauphin Jean II – de la maison de La Tour-du-Pin, déjà liée, on l'a vu, à la noblesse



auvergnate – auquel le régent assigne en 1316 des revenus importants (deux mille livres tournois) sur la terre royale d'Auvergne – en particulier dans les châtelainies de Pont-du-Château, Monton, Le Breuil, Langeac et Saugues<sup>41</sup>. Le 19 mai 1335, les nobles d'Auvergne et du Dauphiné d'Auvergne font hommage à Humbert II, Dauphin de Viennois<sup>42</sup>.

- 31 Très liée à l'entourage des souverains capétiens, la famille Flotte est originaire du Dauphiné, plus exactement de la seigneurie de La Roche-des-Arnauds<sup>43</sup>, dont le nom évoque l'un des anthroponymes les plus répandus dans cette famille, du XI<sup>ème</sup> au XIV<sup>ème</sup> siècle ; une branche cadette s'installe en Auvergne au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle, en alliance avec les Aycelin de Montaigu et les deux familles font leur entrée au service du roi, précisément à la chancellerie : Pierre I<sup>er</sup> Flotte, chancelier de Philippe le Bel, reçoit du roi la seigneurie de Ravel en Basse-Auvergne ; il périt à Courtrai en 1308 ; son fils Guillaume, seigneur de Ravel et d'Ennezat – par là voisin du Dauphin de Viennois, installé à Pont-du-Château – formé à l'école de droit de Montpellier, est le premier laïc garde du sceau royal ; mais la famille Flotte n'abandonne pas pour autant le Dauphiné originel et Pierre II rend hommage au Dauphin Humbert II au début en août 1343 pour les seigneuries de La Roche-des-Arnauds et Moras<sup>44</sup>.
- 32 Lourdemment endetté, le dauphin Humbert II devra cependant aliéner en 1338 ses revenus auvergnats entre les mains du bourgeois et prêteur lyonnais Jean Raymond – c'est là l'une des rares interventions de la finance lyonnaise en Auvergne avant le XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>45</sup> – puis les aliéner définitivement entre 1340 et 1343 au profit de Guillaume Roger de Beaufort-Canillac<sup>46</sup>. Mais quelques mois avant de signer le traité de Romans (1349) par lequel il devait céder ses états au fils aîné du roi de France, Humbert envisageait un mariage avec Jeanne, fille du duc Pierre I<sup>er</sup> de Bourbon, qui finalement fut dévolue au « *dauphin* » Charles, fils du roi<sup>47</sup>.
- 33 On voit combien l'Auvergne ou le Velay n'étaient point « *enclavés* » au Moyen Âge et quelles relations suivies, variées et plutôt pacifiques ces provinces entretenaient avec les territoires du Midi, du Sillon rhodanien (Lyon, Vienne, Dauphiné) et des Bourgogne. Or l'examen du « *champ relationnel* » de nos régions montre aussi une orientation au XIII<sup>ème</sup> et au début du XIV<sup>ème</sup> siècle vers le nord (Liège, Cologne, Hainaut, Brabant, Tournai, Boulogne) ; au total, la direction des « *Terres d'Empire* » n'est pas négligeable, avec des conséquences lointaines et a priori surprenantes, comme la participation de l'évêque de Clermont Robert d'Auvergne à la médiation entre le duc de Lorraine Thiébaud I<sup>er</sup> et son souverain l'empereur Frédéric II en 1221...
- 34 C'est bien l'emprise croissante de la royauté sur le Midi et, plus encore, le recul de la frontière orientale du royaume (annexion du Vivarais en 1305, de Lyon en 1307, du Valentinois en 1316 et du Dauphiné de Viennois en 1349) qui devaient placer Auvergne, Bourbonnais et Velay, de leur posture antérieure de provinces des frontières orientales du royaume, en la position nouvelle, réellement centrale, qui les caractérise encore aujourd'hui.



## NOTES

1. Pierre Charbonnier, *Histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Clermont-Ferrand 1999, p. 361 et sqq.
2. On trouvera cependant dans les travaux de notre collègue Jean-Pierre Chambon, une appréciation bien plus nuancée de la situation linguistique de l'Auvergne, rétablissant en particulier le rôle du pôle lyonnais : cf. Philippe Olivier et J.-P. Chambon, « L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay, notes pour une synthèse provisoire », *Travaux de linguistique et de philologie*, XXXVIII (2000), pp. 83-153.
3. D'aucuns ont cru voir en Clermont un relais entre France du nord et France du sud pour la transmission des influences en matière de rédaction d'actes synodaux aux XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles : il est vrai que le synodal clermontois rédigé en 1268 sur l'ordre de Guy de La Tour est inspiré par ceux d'Angers et de Paris et par les actes du synode de Montluçon, au diocèse de Bourges (1266), tandis qu'il sert à son tour de référence aux synodaux de Rodez, Cahors et Albi.
4. Anne Courtillé, « Quelle frontière entre roman et gothique en Auvergne et Bourbonnais ? », *Siècles*, n° 5 (1997), pp. 59-86.
5. Jean-François Tauban, La « seconde » présence juive à Clermont et en Auvergne (XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles), dans : D. Jarrassé (sous la dir. de), *Les Juifs de Clermont, une histoire fragmentée*, Clermont-Ferrand 2000, pp. 25-58.
6. Provins, BM., ms. 92, f° 256 v°-258 v°. Marcellin Boudet, « Les marchands d'Aurillac et de Saint-Flour aux foires de Champagne et de Montpellier », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1913. Encore faut-il remarquer que, si les marchands aurillacois et sanflorains apparaissent aussi à Lagny et Troyes dans la seconde moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, ils y sont représentés au sein de la compagnie des marchands du Languedoc, qui rassemble aussi leurs confrères de Figeac, Montpellier, Narbonne et Béziers.
7. M. Boudet, *L'Auvergne en Dauphiné, le Dauphiné en Auvergne*, édité à Grenoble en 1899.
8. À l'inverse, les comtes de Forez, malgré leurs origines familiales d'Outre-Rhône, choisissent clairement le parti du roi de France à l'occasion du schisme pontifical de 1159.
9. Ainsi dans le Couzan (haute vallée du Lignon) : Auguste Longnon, *Pouillés de la province ecclésiastique de Lyon*, Paris 1904, p. 6.
10. Bruno Galland, *Deux archevêchés entre la France et l'Empire, les archevêques de Lyon et les archevêques de Vienne du milieu du XII<sup>ème</sup> au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle*, Rome 1994, p. 66 et suiv. Il semble que les archevêques étendaient avant l'accord de 1173 leurs possessions temporelles jusqu'à Cervières (Loire, Montbrison, Noirétable) (*ibidem*, p. 25 et Marcel David, *Le Patrimoine foncier de l'église de Lyon de 984 à 1267, contribution à l'étude de la féodalité dans le Lyonnais*, Lyon, 1942).
11. Sur lui, B. Galland, *Deux archevêchés...*, *op. cit.*, pp. 36-52.
12. C'est probablement au transfert de Robert que l'on doit la présence de l'Auvergnat Bonnet de Riom comme official de Lyon de 1129 à 1232 (B. Galland, *Deux archevêchés...*, *op. cit.*, p. 718).
13. B. Galland, *Deux archevêchés...*, *op. cit.*, pp. 136-146.
14. Saint-Clément-de-Valorgue : Puy-de-Dôme, Ambert, Saint-Anthème. Sauvessanges : Puy-de-Dôme, Ambert, Viverols. Savigny : Rhône, Lyon, L'Arbresle.
15. Aveizieux, Saint-Médard-en-Forez et Saint-Denis-sur-Coise : Loire, Montbrison, Saint-Galmier. Crémeaux : Loire, Roanne, Saint-Just-en-Chevalet. A. Longnon, *Pouillés...*, *op. cit.*, pp. 3 et 11.
16. Aouste-sur-Sye : Drôme, Die, Le Crest. Saillans : Drôme, Die, chef-lieu de canton. Barnave et Beaurières : *ibidem*, canton de Luc-en-Diois. Les quatre prieurés font partie du diocèse de Die ; il

faut y ajouter le prieuré de Upie (Drôme, Valence, Chabreuil), au diocèse de Valence, un peu à l'écart de la vallée, et celui de Saint-Nazaire-le-Désert (Drôme, Die, La Motte-Chalançon), au sud de Die. Ces six établissements sont mentionnés dès 1275 (Joseph Calmette, *Pouillés des provinces de Besançon, Tarentaise et Vienne*, Paris 1940, pp. 403-433). Barnave n'est pas mentionné par Boudet, *op. cit.*

17. Aspres-sur-Buech et Embrun : Hautes-Alpes, Gap, chefs-lieux de canton. Sur le prieuré aurillacois d'Aspres : archives communales d'Aspres, AA 1439 et suiv. et CC 1502 et suiv., ainsi que BM. Grenoble, ms. 1438, et Maurice Prou, *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun*, Paris 1923, p. 81 (mention du prieuré au pouillé de Gap dès 1274) ; la titulature saint Géraud est mentionnée dans un compte de décimes des exempts de la province d'Aix pour 1274 (*ibidem*, p. 130). Le prieuré de la Rovièrre était sis aux limites des diocèses de Gap et d'Embrun sur la route unissant les deux villes (cne de Montgardin : Hautes-Alpes, Gap, La Bâtie-Neuve) : Maurice Prou, *op. cit.*, p. 82 et n° 1 (Gap, 1350) et 250 (Embrun 1382-3) et Dom Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon 1939, *sub verbo* Montgardin. La Rovièrre et Saint-Marcellin ne sont pas mentionnés par Boudet, *op. cit.*

18. De l'abbaye Sainte-Foy de Conques, très liée à Aurillac au haut Moyen Âge, dépendaient les prieurés de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme, Valence, chef-lieu de canton) au diocèse du même nom, Venterol (Drôme, arr. et canton de Nyons) au diocèse de Vaison et Jarjayes (Hautes-Alpes, Gap, Tallard) au diocèse de Gap : M. Boudet, *L'Auvergne...*, *op. cit.*, pp. 17-18. Venterol est dit *in romano itinere* par la charte n° 550, du XI<sup>ème</sup> siècle du *Cartulaire de Conques* (éd. Desjardins), ce qui montre un itinéraire d'accès aux cols alpins plus méridional pour les conquois que pour les Aurillacois.

19. Ulysse Chevalier, *Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier*, Le Puy-Paris, 1888, ch. 343 et 356, 362 à 365, 367. Cornillon : cne de Fontanil, Isère, arr. et canton de Grenoble.

20. Ainsi aux prieurés de Saint-Désiré (Allier, Montluçon, Huriel) et du Montet (Allier, Moulins, chef-lieu de canton) ou à la chapelle Notre-Dame de la Ronde de Varennes-sur-Allier (Allier, Vichy, chef-lieu de canton).

21. Si l'on en croit le Chanoine Raphanel (Étude historique sur l'ancien calendrier du diocèse de Clermont, *Semaine religieuse de Clermont*, 1913, pp. 93-978), les chanoines d'Oulx célébraient la fête de saint Amable de Riom (V<sup>ème</sup> siècle).

22. M. Boudet, *L'Auvergne en Dauphiné...*, *op. cit.*, p. 24. D'origine forézienne, Séguin était un ancien chanoine de Lyon.

23. Des reliques de saint Marcellin avait été mises à l'abri des Sarrasins à Chanteuges, en provenance d'Embrun, au début du X<sup>ème</sup> siècle.

24. *Gallia christiana*, II, col. 236.

25. Faverney (Haute-Saône, Vesoul, Amance) fut réuni à La Chaise-Dieu en 1132 ; l'abbaye possédait aussi la cure de Saint-Laurent de Mâcon (A. Longnon, *Pouillés...*, *op. cit.*, p. 199).

26. Ardèche, canton de Serrières (pouillé du XIV<sup>ème</sup> siècle : J. Calmette, *Pouillés...*, *op. cit.*, p. 299).

27. Archives Départementales de la Haute-Loire, H 171.

28. M. Boudet, *L'Auvergne en Dauphiné...*, *op. cit.*, pp. 12-15.

29. M. Boudet, *op. cit.*, pp. 14-15, rappelle l'inscription des noms des comtes d'Auvergne Guillaume V, Robert II et Guillaume VI à l'obituaire du prieuré Saint-Robert de Cornillon (cf. note 19) et des comtes dauphins de Viennois à l'obituaire de la cathédrale.

30. Bonnevaux : cne de Villeneuve-de-Marc, Isère, Vienne, Saint-Jean de Bournay ; Mazan : cne de Saint-Cirgues-en-Montagne, Ardèche, Largentière, Coucouron. Montpeyroux : cne de Puy-Guillaume, Puy-de-Dôme, Thiers, Châteldon ; Bellaigue : cne de Virlet, Puy-de-Dôme, Riom, Montaigut. Hélène Morin-Sauvan, « La filiation de l'abbaye de Bonnevaux », dans *Université et diversité cistercienne*, Saint-Étienne 2000, pp. 103-119.

31. Voreppe : Isère, Grenoble, Voiron. Varacieux : *Ibidem*, canton de Vinay.

32. Les dauphins d'Auvergne portent : d'or, au dauphin d'azur crêté et oreillé de gueules ; les dauphins de Viennois : d'or au dauphin d'azur, barbé, oreillé, crêté et peautré de gueules ; les comtes de Forez : de gueules au dauphin d'or.
33. Aux comtes de Forez de la première dynastie, éteinte avec Guillaume IV († 1107) et Eustache († v. 1115), succède leur cousin Guy I<sup>er</sup> († v. 1137), fils de Guy-Raymond d'Albon et petit-fils de Guigues I<sup>er</sup>, le premier comte d'Albon ; le nouveau comte de Forez adopta le dauphin, emblématique de sa famille paternelle, dans ses armes.
34. Clermont : cne de Chirens, Isère, Grenoble, Voiron.
35. Saint-Bonnet-le-Château : Loire, Saint-Étienne, chef-lieu de canton ; charte de franchise accordée par Robert, seigneur du lieu en 1270 et 1272 (M. Gonon, *Documents linguistique du Forez*, n° 1) ; Saint-Vallier : Drôme, Valence, chef-lieu de canton.
36. Archives Départementales de l'Isère, B 3781 et 3919.
37. Voir les actes de règlement de la dot d'Anne : *idem*, B 3568 (1316-8).
38. Contrat de mariage et règlement de dot : *idem*, B 4048, f° 1r° et 1v° ; tandis que le comte de Genève donne parmi ses fidéjusseurs les comtes de Savoie et de Valentinois et les sires de Beaujeu et de Châtillon-en-Bazois, les frères de la mariée donnent comme garants le comte de Flandre et le Dauphin d'Auvergne.
39. Archives Départementales de l'Isère, B 3916, n° 30. Les *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné sous les dauphins de la maison de La Tour du Pin*, Paris, 1711, p. 403, contiennent un *Instrumentum receptionis Humberti* [Humbert III] *in canonicum per capitulum Aniciensis ecclesie*, à la date de 1339.
40. Saint-Agrève : Ardèche, Tournon, chef-lieu de canton ; Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs : Isère, Grenoble, chef-lieu de canton ; Izeaux : Isère, Grenoble, canton de Rives ; Tullins : Isère, Grenoble, chef-lieu de canton. Archives Départementales de la Haute-Loire, 1 G 14 à 16 et 3 G 18. R. Jouanne, « L'Hôtel-Dieu du Puy et les hôpitaux de Tullins, Charpenay et Saint-Étienne de Saint-Geoirs », dans *Bulletin philologique et historique du CTHS*, 1914, pp. 11-19. Marie-Noëlle Chamelot : *Les Relations de l'Hôtel-Dieu du Puy au Moyen Âge, essai d'application de la théorie de la centralité*, mémoire de DEA (dact.), Université de Clermont II, 2000.
41. Châtellenies de Langeac, Pont-du-Château, Aubusson-d'Auvergne, Auzon et Monton et péage et marché du Breuil : Archives Départementales de l'Isère, B 3164 et 3765 (août 1316). On ne sait en revanche d'où leur viennent leurs droits sur La Sauvetat, que Guigues VIII revend en 1329 aux Hospitaliers. M. Boudet, *Le Domaine des dauphins de Viennois et les comtes de Forez en Auvergne* (1303-1349).
42. *Mémoires pour servir...*, *op. cit.*, pp. 305-6.
43. Plusieurs actes aux Archives Départementales de l'Isère, B 2610, 2618, 2621, 3006 (XII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles). La Roche-des-Arnauds : Hautes-Alpes, arr. et canton de Gap.
44. Drôme, Valence, Le Grand-Serre. M. Boudet, *L'Auvergne en Dauphiné...*, *op. cit.*, p. 35 et n° 3. Ulysse Chevalier, *Documents inédits sur l'histoire du Dauphiné*. G. de Rivoire de la Batie, *Armorial du Dauphiné*, Lyon, 1867.
45. *Mémoires pour servir...*, *op. cit.*, p. 383.
46. Archives Départementales de l'Isère, B 3765.
47. *Idem*, B 2617 et 2618.

---

## INDEX

**Index géographique** : France, Massif central, Auvergne, Velay, royaume d'Arles

**Index chronologique** : Moyen Âge

**Mots-clés** : Centralité, circulation, réseaux

## AUTEUR

**JEAN-LUC FRAY**

Professeur d'histoire médiévale

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II